

Communiqué de presse

Un défi citoyen pour inciter les Pranginois à réduire leurs émissions de CO₂

La Municipalité propose de miser sur la dynamique collective pour limiter l'empreinte carbone, en invitant les habitants à relever un défi citoyen pour le climat. Elle soumet au Conseil communal une demande de crédit de CHF 65'500.- pour ce projet, qui offrira à chaque participant un accompagnement personnalisé par un expert et la possibilité de se retrouver lors de « rencontres carbone » pour partager des expériences.

La politique climatique communale 2019-2023 vise à impliquer tous les acteurs du territoire, autorités et citoyens, afin d'agir ensemble pour le climat. L'organisation d'un défi citoyen pour le climat, que la Municipalité propose au Conseil communal, est une des mesures clef de cette politique climatique.

Les participants au défi définiront, avec l'aide d'un spécialiste en bilan carbone, un plan d'action personnalisé et fondé sur leurs valeurs, pour accéder graduellement à un mode de vie plus sobre en CO₂. Une attention particulière sera ainsi donnée aux actions que chaque citoyen entend mettre en place dans le défi. Il s'agit d'encourager l'initiative individuelle sans imposer de contraintes spécifiques, car l'ensemble de la démarche se veut non culpabilisante. Par ailleurs, le spécialiste en bilan carbone accompagnera les citoyens pendant l'ensemble du défi durant des « rencontres carbone » organisées afin qu'ils puissent lui poser des questions et partager leurs expériences régulièrement avec les autres participants pranginois.

Les émissions de CO₂, associées aux citoyens/ménages impliqués dans le projet, seront calculées avant le début et à la fin du défi. L'idée est d'identifier de combien ils parviennent à réduire leur empreinte carbone avec des gestes et actions qui peuvent être mises en place au niveau des ménages. Le calcul des émissions de CO₂ (et autres gaz à effet de serre) liées à chaque citoyen se fera en suivant la méthode de l'analyse du cycle de vie appliquée à toutes les activités et consommations quotidiennes (alimentation, mobilité, logement, habillement, loisirs, etc.) et sur le laps de temps du défi.

La Municipalité a la conviction que cette démarche correspond à une attente de la population. Il est projeté d'accepter l'inscription d'environ 200 personnes/ménages pranginois prêts à s'engager d'une manière déterminée durant les 10 mois que durera ce défi citoyen. Cette opération serait financée par le « Fonds communal efficacité énergétique et promotion des énergies renouvelables » alimenté par la taxe communale liée à la distribution de l'électricité pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables.

La Municipalité

Prangins, le 28 janvier 2020

Liens

[Préavis 46/20 « Demande de crédit de CHF 65'500.- TTC en vue de l'organisation d'un défi citoyen pour le climat »](#) [www.prangins.ch](#) > officiel > autorités > préavis municipaux 2016-2021

[Politique climatique communale](#) [www.prangins.ch](#) > officiel > administration > environnement > cité de l'énergie